STAGE ANIMATEURS DLAJ
du 16 au 20 Mars 2020
à Courcelle

Chères et Chers Camarades,

Ce stage, organisé dans le cadre de la formation syndicale, a lieu une fois par an. Il se tient sur 4 jours et demi, du lundi matin au vendredi midi. C'est le premier stage proposé aux animateurs, il ne se limite pas à « la prise de mandat » car il aborde des questions d'actualités juridiques et de vie syndicale.

Les enjeux en matière de droits, libertés et actions juridiques sont importants : l'actualité démontre qu'il s'agit d'un terrain d'affrontement majeur avec le MEDEF et les pouvoirs publics. Les dispositions législatives et réglementaires, ainsi que la jurisprudence, évoluent constamment, tout comme nos propres pratiques. Le droit doit être utilisé au service de l'action syndicale et du déploiement de la CGT. L'action juridique, au-delà du règlement de contentieux individuels, ouvre une porte vers l'action collective, la conquête de droits nouveaux, la syndicalisation.

Ce stage est une formation au mandat d'animateur DLAJ en UD, UL ou fédération. Il a pour objectif de donner les outils aux militants pour appréhender le contenu du mandat et d'apporter des connaissances de base nécessaires à l'exercice du mandat.

Public concerné :

Ce stage est conçu en priorité pour les responsables (ou futurs responsables) DLAJ d'UD et de fédérations qui peuvent elles-mêmes valider les candidatures de responsables DLAJ d'autres organisations (UL, USD, syndicat national…) quand elles sont liées à un objectif précis en matière de plan d'action ou de « cadres syndicaux ».

Concernant les stagiaires militants dans la fonction publique signalons que la majorité des thèmes abordés pendant le stage restent adaptés à tous les secteurs, privés ou publics. En revanche sur certains thèmes, seuls sont abordés les juridictions judiciaires (droit privé) et le droit du travail (code du travail) à l'exclusion des juridictions administratives et du droit de la fonction publique.

L'objectif du stage :
Certains thèmes seront modifiables en fonction de l'actualité.

- Être en capacité pour les lois récentes, mais pas seulement, d'expliquer des aspects particuliers de la mise en pratique. Exemple : la hiérarchie et l'articulation des normes entre elles, la mise en place du CSE.

STAGE ANIMATEURS DLAJ
du 16 au 20 Mars 2020
à Courcelle

- Connaître les différentes juridictions et les différentes procédures afin d'être en mesure de décider de la meilleure stratégie juridique.

- Organiser l'accueil syndical :
  Objectif de déploiement de la CGT, assurer le lien avec la défense juridique, sécuriser les aspects financiers, définir les critères de choix des dossiers individuels de salariés qui seront traités, relations avec les avocats…

- Animer un collectif DLAJ :
  Qu'est-ce qu'un animateur DLAJ ?
  Quel lien avec le travail de DLAJ confédéral ?
  Qui constitue le collectif DLAJ ?

Le traitement de chaque sujet vise à donner des points de repères permettant approfondissement ultérieur et mise en perspective de l'expérience déjà acquise. On insiste particulièrement sur le lien entre la connaissance des techniques juridiques et leur utilisation offensive.

La démarche pédagogique s'appuie notamment sur l'apport de connaissances (exposés), l'échange d'expériences et les travaux pratiques par groupes.

À l'issue de la session, les stagiaires seront en capacité d'animé un collectif DLAJ et motivés pour approfondir leurs connaissances en participant à des formations complémentaires.

Modalités particulières :

L'internat est à privilégier, non seulement pour éviter les inconvénients liés aux transports mais aussi pour donner une plus large place aux échanges entre stagiaires. En outre, des activités culturelles sont disponibles et programmées en soirée.
Enfin le remboursement des frais de transport ne comprend que le début et la fin du stage, **les allers et retours pendant la durée du stage restent à la charge des stagiaires.**

Fred PARÉ
Conseiller confédéral DLAJ
Responsable de stage
01 55 82 82 11 ou 83 18